

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Nicole Chatot, dame de cœur.
- 5 Isabelle Gautier, relieuse.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Alsace-Lorraine, les suites de la concertation.

GRAND FORMAT.

- 8 Amiot se met au vert.

PETITS FORMATS.

- 13 Communauté d’agglomération : un périmètre élargi.
- 15 Chapelle des Jésuites : appel aux dons pour la restauration.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 L’ère des grands magasins.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
- Infos-service.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
 DE BOURG-EN-BRESSE
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ POUR AGIR AU SERVICE DE TOUS

Depuis plusieurs années, mon discours n’a jamais varié : l’objectif est de maintenir une situation financière saine et de ne pas retomber dans la spirale de la dette. Pour cela, des efforts ont été demandés et réalisés par tous, notamment pour assumer les baisses importantes des dotations de l’État (près de 10 M€ sur trois ans) : les services de la Ville ont fait des économies importantes sans remettre en cause la qualité des services rendus ; près de 50 postes n’ont pas été renouvelés au cours de ces 4 dernières années ; les subventions aux associations ont été réduites de 10 % en 2016 et chacun d’entre nous a été mis à contribution par la hausse limitée de la fiscalité locale.

J’ai toujours indiqué que, dès que cela serait possible, nous ferions tout pour éviter un nouvel ajustement des impôts locaux. Malgré la nouvelle baisse des dotations de l’État, c’est chose faite pour 2017 et nos impôts n’augmenteront pas. L’objectif est évidemment de maintenir cette politique dans les années à venir.

Toutefois, un budget, ce n’est pas uniquement des chiffres : c’est un outil pour mener une politique.

Il s’agit d’abord d’assurer à chacun l’ensemble des services qui contribuent à la forte qualité de vie que Bourg-en-Bresse offre à ses habitants. Ainsi, cette année encore, l’accès de tous à la cantine et à l’accueil périscolaire sera assuré, avec un tarif dégressif allant jusqu’à 1 € pour les plus modestes ; le budget de la solidarité avec les Burgiens en difficulté sera maintenu, tout comme les moyens d’accueil dans les crèches, les actions envers les aînés ou les centres de loisirs dans chaque quartier. Afin d’améliorer la qualité d’accueil des élèves, le groupe scolaire Saint-Exupéry et la cantine du groupe scolaire Baudin seront rénovés. Les associations sportives, culturelles, l’animation de la ville seront confortées, avec en particulier un nouveau site pour le spectacle *Couleurs d’amour* cet été : la façade de l’Hôtel de Ville.

Nous poursuivrons également la transformation de Bourg-en-Bresse avec les travaux de réaménagement de l’avenue Alsace-Lorraine, le début des travaux de construction du Conservatoire, du centre commercial et des espaces publics du Carré Amiot, mais aussi les aménagements de proximité dans chaque quartier. Bourg avance...!



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Hors-Champs. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.